



Merci pour vos D2I

ET TGV SE

Synthèse de la sortie de conflit :

Dans un 1^{er} temps, **L'UNSA-Ferroviaire** de l'ET TGV SE avait engagé une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail en avril 2021 auprès de la direction.

La direction, loin du dialogue social, ne s'était contentée qu'à écouter sans vouloir répondre favorablement à notre argumentaire et nos préconisations.

Sur l'établissement Traction TGV Sud-Est, cette situation s'est particulièrement aggravée avec l'arrêt de l'**Activité Partielle de Longue Durée (APLD)** au 1^{er} juillet dernier, décidé unilatéralement par la direction, malgré un plan de transport adapté toujours en place, et une charge de travail se concentrant essentiellement sur les week-ends. La conséquence directe pour les agents est une augmentation du nombre de journées « Sans Utilisation » (SU) diminuant mécaniquement la rémunération des ADC et une détérioration des conditions de travail.

Dans un second temps, le 26 octobre, sur l'axe Atlantique obtient une prime liquidable de 1200€ aux conducteurs TB et de 800€ pour les autres personnels de l'ET TGV Atlantique, versées sur la paie de décembre 2021.

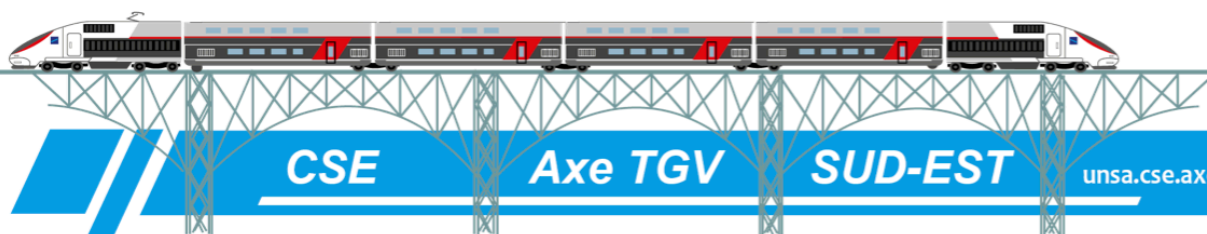
Conscient d'une éventuelle propagation de la mesure et dans un souci d'équité entre les agents de la même activité et d'autres SA, notre fédération UNSA-Ferroviaire lance un courrier au Président-Directeur général de la SA Voyageurs et de la SAS FRET pour obtenir les mêmes mesures pour tous.

Sur l'ET TGV SE, l'UNSA-Ferroviaire entame une Demande de Concertation Immédiate le 4 novembre pour revendiquer de nouveau sur les propositions d'amélioration de la qualité de vie au travail et d'obtenir les mesures équivalentes octroyées sur l'ET TGV Atlantique.

La direction balaie toutes les revendications d'une fin de non-recevoir et qu'elle n'accordera aucune mesure sur son périmètre ! Puis comme si cela ne suffisait pas, le Directeur de l'établissement de l'ET TGV SE décide, toujours sans aucune concertation, de remettre en cause l'attribution des Positions de Rémunération (PR) par des critères autres que sécurité et professionnels, introduisant une dose d'iniquité entre les agents.

Pour autant les règles régissant le déroulement de carrière existent déjà et sont reprises au chapitre 6 du statut (GRH00001).

L'UNSA-Ferroviaire, opposée à ce projet, avertit le directeur et lui adresse une lettre ouverte, sous forme d'alerte sociale, le 26 novembre 2021. Lettre toujours restée sans réponse...





Le 29 novembre, les Organisations Syndicales sont reçues par la direction, **mais le Directeur de l'établissement n'était pas présent**. Résultats, les sujets conflictuels sont balayés d'un revers de la main par ses adjoints sans aucune concertation et faisant fi des alertes sur le climat social.

Le 9 décembre, une conciliation est organisée mais aucune mesure n'est accordée. Circulez ! il n'y a rien à voir...

Devant un tel déni de réalité de la part de la direction, les Organisations Syndicales n'ont eu d'autres choix que de déposer un préavis de grève couvrant les 3 derniers week-ends de l'année.

Face à une mobilisation massive de la part des agents de conduite de l'établissement, la direction n'a eu d'autre choix que d'entamer à la hâte, des discussions de façon désordonnée et pitoyable avec les représentants des Organisations Syndicales concernées, sans jamais les réunir autour d'une conciliation.

L'UNSA-Ferroviaire rappelle sa volonté de construire l'avenir dans le cadre d'un dialogue social de qualité entre tous les acteurs. Mais pour cela la direction doit afficher la volonté de vouloir construire avec les partenaires sociaux. C'est à ce prix que les choses s'apaiseront durablement !

Mardi 14/12, tard dans la soirée, la direction propose à la délégation L'UNSA-Ferroviaire :

- L'arrêt définitif du projet de la nouvelle procédure d'attribution des PR ;
- Une réévaluation de 20% de la prime de traction des 3 derniers mois des ADC TB en compensation au manque à gagner cumulé depuis juillet ;

L'UNSA-Ferroviaire est consciente de ne pas avoir obtenu la totalité des revendications portées, mais en Organisation Syndicale responsable décide après consultation auprès de ses adhérents et nos partenaires unis dans ce préavis, d'acter cette proposition et demande la tenue d'une réunion de conciliation le plus tôt possible.

Mercredi 15/12, L'écho médiatique et des fédérations ont mis le pied dans le plat avec l'ambition de profiter de l'aubaine de votre mobilisation historique pour y mêler les

revendications d'autres corporations... **La direction stoppe toute négociation !**

La cacophonie commence, L'UNSA-Ferroviaire intervient auprès de toutes les lignes directrices de l'Axe Sud-Est pour obtenir le deal de la veille. Elle revient vers nous vers 17h30 avec la proposition écrite que nous paraphons **en y annotant notre regret que les Agents de Conduite TA et les sédentaires en soient exclus.**

Ce n'est qu'un premier pas dans la bataille sur notre rémunération et nos conditions de travail.

C'est grâce à votre implication et votre mobilisation que nous avons pu obtenir ces avancées !

L'UNSA-Ferroviaire, en Organisation Syndicale responsable, reste et sera toujours à vos côtés. Le préavis étant dorénavant levé, nous vous appelons à vous remettre à disposition de vos services de commande.

